

Séance du mardi 11 mars 2025

Délibération n° 2025- 06

Nombre de membres :

En exercice : 19
Présents : 15
Pouvoirs : 4
Votants : 17

Date de convocation du Conseil Municipal : 6 mars 2025

Date d'affichage électronique de la convocation : 6 mars 2025

Secrétaire de Séance : Bertrand GAULÉ

Présents : Jean-Marc THIMONIER - Pascal DIDELET - Marylène CELLIER - Bertrand GAULÉ - Laurence PAGNON - Franck BAULAN - Odile BELIER COLLONGE - Nathalie ROUGEMONT - Emmanuel VINCENT - Serge FERRANDEZ - Yoann TRICAULT - Magalie NEVEU - David OHANNESSIAN - Thomas RIGAUD - Julie SABY

Absent(s) représenté(s) :

Elisabeth SAGE a donné pouvoir à Laurence PAGNON – Vincent BRUN a donné pouvoir à Emmanuel VINCENT - Caroline VITAL a donné pouvoir à Serge FERRANDEZ - Charlotte PIERRAT a donné pouvoir à Thomas RIGAUD

Absent (s):

Objet : FINANCES - Présentation et vote des subventions 2025 allouées aux associations

Madame Laurence PAGNON, adjointe en charge de la commission « Vie Associative et Culturelle », présente à l'assemblée les différentes subventions sollicitées par les associations. Ces demandes ont fait l'objet d'une étude lors de la réunion à laquelle assistaient les commissions « Vie Associative » et « Finances ».

Trois grands axes ont été définis :

1. Donner la priorité aux activités destinées aux jeunes,
2. Dynamiser la vie associative,
3. Apporter une aide aux projets innovants,

Les demandes de subventions des associations ont été réparties en plusieurs catégories :

- ✓ **Associations situées à Sainte Consorce :**
Cette classification concerne les associations relevant des domaines : culturel, social, socio culturel, festif et sportif.
- ✓ **Associations à caractère intercommunal**
- ✓ **Associations d'Intérêt Communal**
- ✓ **Autres associations à caractère sportif, éducatif, humanitaire**
- ✓ **Associations diverses, autres**

Il est proposé à l'Assemblée de subventionner les associations comme présenté ci-après

Nom de l'association	Proposition commission 2024	demandes asso 2025	Proposition commission 2025
Musikal'Ouest	3 500	3 000	4 000
ACOPoterie FUSING	590	400	300
ALCREA (atelier créatifs)	200	200	200
Amicale des Sapeurs Pompiers	1 250	250	250
Soleil d'Automne	500	500	500
ASCC section Dance	500	0	0
section Tennis table	300	0	0
CLASSE EN	400	400	500
Comité d'Animation	5 500	5 600	5 500
Société de chasse Marcy/ste consorce	100	100	100
STE Consorce BMX TEAM	500	1 000	500
Place aux emplois	400	400	400
MFR STE CONSORCE	110	110	110
FNACA(anc. combattants de Marcy)			
Un lieu pour tous			
amis du patrimoine	500	600	600
paroisse	0	0	0
Araire	200	200	200
Val lyonnaise	200	200	200
APE		2 877	2 877
voyage MFR		1 000	1 000
classe verte CM2	6 302	0	0
asso sportives externes	600	800	800
Amicale du personnel	0	500	500
total	21 652	18 137	18 537

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, après un vote à main levée dont le résultat est le suivant :

Monsieur Pascal DIDELET et Madame Marylène CELLIER ne prennent pas part au vote.

Votants : 19 – suffrages exprimés : 17 - Abstention : 0 Pour : 17 – Contre : 0

- **Attribue** aux associations de la commune les subventions comme indiqué sur le tableau établi par la commission « Vie Associative et Culturelle »

Le Maire
Jean-Marc THIMONIER



Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus
Ont signé au registre Le Maire et le secrétaire de séance
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.
Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Préfecture
et sa publication sur le site internet de la commune